Intervention du Président Patrick BERNASCONI
Devant le CES Européen
Réuni en séance plénière
(Bruxelles 26 mai 2016 – 11h)

Monsieur le Président, Cher Georges
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,
Chers collègues,

Je voudrais en premier lieu remercier le Président Dassis. Il est à l'initiative de cette invitation, que j'ai acceptée sans hésitation, invitation à m'adresser à vous en séance plénière.

Je mesure l'honneur que vous me faites toutes et tous. Un honneur qui rejaillit sur les membres de l'assemblée que je préside depuis décembre dernier.

Durant la campagne que j'ai menée et depuis mon élection, j'ai placé l'Europe et son avenir au centre des priorités pour la mandature 2015-2020. Le renforcement des relations avec le CES européen est donc pour moi très logiquement et dans le même temps très naturellement un axe majeur. Vos travaux, qui se situent au cœur du processus décisionnel, doivent selon moi toujours mieux irriguer nos propres réflexions. Des réunions se sont déjà tenues en ce sens et des décisions ont été prises pour traduire rapidement cette évidence et cette exigence.

Nos deux assemblées ont de nombreux points communs, leur coopération est ancienne, solide. J'en suis d'autant plus heureux et fier que je suis bien décidé à aller encore plus de l'avant avec vous ainsi qu'avec les autres CES d'Europe.

Jean de la Fontaine, Esope avant lui, l'ont écrit. « Toute puissance est faible, à moins que d'être unie ». L'Europe fragile et menacée le vit chaque

jour. L'union reste un défi. Nous pouvons l'aider à le relever. En coordonnant et en regroupant nos forces. En mettant également nos institutions sous davantage de lumière.

Trop souvent en effet la question nous est posée : quel est le rôle, quelles sont les missions de nos assemblées ?

Ces interrogations cachent souvent beaucoup d'arrière-pensées peu bienveillantes et de procès faciles, mais il arrive aussi qu'elles soient posées par des esprits mieux intentionnés. A ceux là, j'ai envie de dire ma conviction. Et ma conviction, elle est simple : notre utilité, nous avons d'abord à la prouver, plutôt que de rejeter la responsabilité sur d'autres – des gouvernements et un parlement qui seraient ingrats, une presse que seul l'évènement grand public intéresserait.

A ceux qui s'interrogent, je veux dire les choses simplement : en ce début de siècle marqué par la crise, le recul des solidarités, du dialogue citoyen, la montée des égoïsmes, ou l'édification de nouveaux murs, les conseils économiques, sociaux et environnementaux sont plus nécessaires que jamais. Car ils constituent des espaces de liberté, des lieux où l'on se parle, où des projets se construisent, des forums où l'expérience se partage, ou l'expertise s'échange, où des options se discutent, des lieux où s'exprime en fait, à bien des égards, la diversité du monde et de l'humanité qu'il porte.

Les Conseils économiques et sociaux apportent-ils pour autant des réponses pertinentes sur les problèmes aujourd'hui les plus importants pour nos

sociétés ? La question, j'en conviens, peut être posée

Notre société vit en effet un moment paradoxal. Les citoyens sont mécontents ou désabusés, la politique est discréditée alors que les décisions politiques n'ont jamais été aussi importantes pour leur devenir.

Le sociologue et philosophe français Edgar Morin s'est inquiété de l'impuissance de nos systèmes politiques face à ces dilemmes : « A force de sacrifier l'essentiel à l'urgent, a t-il fait remarquer, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ». A nous de savoir opérer la distinction.

Aujourd'hui, plusieurs sujets politiques me semblent dominer dans l'ensemble des démocraties, et ce sont autant de sujets sur lesquels doivent selon moi travailler les Conseils économiques et sociaux.

J'en citerai deux :

Le délitement des liens intergénérationnels et la montée des inégalités tout d'abord.

Le vieillissement général de la population en Europe est en effet porteur de risques générationnels. La modification du rapport à l'impôt illustre par exemple l'évolution préoccupante des relations entre générations. L'impôt, outil de citoyenneté, a perdu son sens : ceux qui paient des impôts estiment aujourd'hui qu'ils perdent injustement du pouvoir d'achat. Ils ne pensent pas nécessairement qu'ils financent une politique d'intérêt collectif. Dans le même temps, ceux qui reçoivent une aide publique n'ont plus la perception de la solidarité dont ils bénéficient. On voit ainsi émerger un conflit de génération dont les termes sont finalement assez simples: les jeunes ne veulent payer ni les dettes, ni la retraite des anciens, tandis que les anciens

ne veulent pas verser de cotisations pour financer l'insertion des jeunes…

Nous sommes par ailleurs dans une période caractérisée par la montée des inégalités.

Jusque dans les années 1982/1983, c'est à dire avant la libéralisation des produits financiers, le partage de la croissance obéissait à une relative homogénéité. Chacun se sentait concerné par la construction du « vivre ensemble ». Depuis 1983, que remarque-t-on ? Les revenus les plus bas perdent du pouvoir d'achat, tandis que les plus élevés voient augmenter leurs revenus. La société française nourrit ainsi des inégalités sous couvert d'un discours d'égalité.

Nombre de nos sociétés sont ainsi confrontées à des risques majeurs de déchirure. Il en résulte une disparition de la valeur du vivre-

ensemble, notion au cœur du système démocratique.

D'où logiquement, le deuxième sujet de préoccupation que je voudrais partager avec vous : la construction, j'ai même envie de dire la re-construction de ce vivre-ensemble dont je viens d'évoquer la fragilité actuelle dans nos sociétés.

Des sociétés que marque la diversité : diversité des origines, diversité des cultures, des croyances, diversité des traditions, diversité des aspirations, diversité des références…en tous domaines.

Faire que de tout cela naisse une harmonie, voilà un véritable défi. Et je pense là encore que nous sommes les mieux placés pour le relever, car sans doute les meilleurs spécialistes de nos sociétés. Vous êtes pour reprendre la belle expression mise en exergue sur le site de votre assemblée « un pont entre l'Europe et la société civile organisée ».

Nous le sommes pareillement dans les institutions françaises entre l'Etat et cette même société civile. C'est un beau point commun que celui là. J'ai envie d'ajouter: sachons mieux encore tirer parti de ce pont qui existe entre nos deux assemblées et que vous m'avez, M. le Président, invité à franchir en venant aujourd'hui vers vous. Nous ne serons pas trop pour relever ces défis que portent nos sociétés, devenues à bien des égards des systèmes complexes.

Des systèmes complexes, parfois décourageants, où l'intérêt personnel finit par primer sur l'intérêt général, et où la perte d'identité finit parfois chez certains par déboucher sur la nostalgie de régimes autoritaires.

Contre cela, nous avons un rôle à jouer. En rétablissant déjà certaines vérités, en dépassant la vision souvent limitée du quotidien pour regarder

avec objectivité l'avenir et l'aborder avec le sens des réalités, sans rapport avec la vision noire d'extrémistes en mal d'identité d'un autre âge.

Rappeler par exemple que pour faire fonctionner son économie, l'Europe aura besoin de cinquante millions de personnes supplémentaires d'ici 2050.

A ce moment de mon propos je voudrais précisément dire quelques mots de la tragédie que vivent ceux que désormais on nomme les migrants. Une tragédie qui offre à certains une cause supplémentaire de douter de l'utilité de l'Europe. Et comment ne pas céder à l'effarement devant son immobilisme, son désarroi, son impuissance ou parfois l'égoïsme de certains états face aux milliers de noyés en Méditerranée ou en mer Egée ! Depuis le début de ce millénaire, c'est à dire en quinze ans, 22.000 hommes, femmes, enfants sont morts en tentant de rejoindre

l'Europe. Cette Europe si attirante, si proche à leurs yeux et qui est pourtant devenue pour eux l'une des destinations les plus dangereuses du monde !

Je suis convaincu que les CES peuvent aider à aborder, analyser, affronter des questions comme celles là et je sais que vous y travaillez. Je suis convaincu que les Ces peuvent prendre leur part pour éviter que les problèmes ne deviennent demain insurmontables et ce, en portant les débats dès aujourd'hui à la hauteur des enjeux. Les CES peuvent aider à mettre en place des solutions durables quand la société ne regarde spontanément que le court terme. Ils peuvent aider le décideur à mieux préparer les réformes et mesures nécessaires et contribuer à l'appropriation des enjeux par les acteurs de la réforme et par les citoyens. Le temps de l'appropriation des enjeux est malheureusement souvent en contradiction avec le temps rapide du

décideur, mais il est pourtant aujourd'hui nécessaire.

Il est une deuxième question que nous devons honnêtement nous poser. Elle tient au mode de fonctionnement des Conseils économiques et sociaux.

Nos démocraties connaissent une crise de la représentativité. Or, dans toute société, la confiance dans ceux qui accompagnent le changement est un élément déterminant. Les syndicats, organisations patronales et associations membres des CES sont-ils toujours légitimes à s'exprimer au nom de peuples qui se désintéressent des élections permettant de choisir les corps intermédiaires ? Ces derniers ne risquent-ils pas, aujourd'hui, d'être surtout perçus comme les représentants d'intérêts catégoriels ?

Ces questions, nous devons d'autant plus nous les poser que des mouvements spontanés apparaissent dont la volonté est précisément de contourner les organisations légitimes pour représenter l'intérêt collectif.

Des mouvements sociaux à forte expertise ont ainsi surgi à travers l'Europe depuis le début de la crise. Plateforme anti-expulsions en Espagne, dispensaires de médecins volontaires en Grèce, collectifs de retraités contre l'austérité au Portugal... Certains ont fini par basculer dans l'arène électorale et bousculer le paysage politique. D'autres, à l'inverse, ont préféré garder leurs distances avec les institutions.

Et je ne parle pas des nouveaux mécanismes de l'expression collective qui explorent ou exploitent déjà les mille possibilités du numérique. Je parle en fait de la tentation qui peut être celle de la part de certains d'*ubériser* la relation sociale

en court-circuitant les institutions supposées la tisser et la renforcer.

Il nous faut tenir compte de ces évolutions, de cette nouvelle donne. Et sans être dans une attitude exclusive, rappeler néanmoins haut et fort que dans le débat sur l'urgent et l'essentiel, que j'évoquais tout à l'heure, dans la confrontation opposant intérêt général et intérêts particuliers, les Conseils économiques et sociaux ont un rôle particulier à jouer, de par leur vocation à anticiper et à identifier l'intérêt général.

La méthode autour de laquelle se réunit l'ensemble des composantes du CESE, comme de la plupart de ses homologues, est en effet fondée sur la recherche du consensus. Et ce consensus, nous y parvenons par la construction progressive d'accords sur des constats. L'ambition est chaque fois de dépasser la relation classique entre

majorité et minorité, laquelle se traduit généralement, en termes de ressenti, par la victoire des uns et la défaite des autres. Les CES ont su, pour la plupart, au fil du temps, organiser des mécanismes de travail où le fait majoritaire, quand il existe, est contenu de telle sorte qu'il doive prendre en considération la ou les minorités.

La méthode est bonne pour ne pas dire exemplaire, démocratiquement parlant. Mais l'expérience démontre que cela ne suffit pas. Et un constat s'impose : les gouvernements et parlements tiennent insuffisamment compte des avis des CES.

C'est pour cette raison, que je m'efforce aujourd'hui dans mon pays de solliciter des saisines du Gouvernement et du Parlement puisque, contrairement à votre assemblée, les saisines externes ne constituent qu'un nombre très limité de nos activités consultatives.

Il me semble important par ailleurs que le CESE soit encore plus connecté à la société, plus attentif à ses appels, à ses préoccupations, à son expression.

En France depuis 2010, le CESE peut être saisi par voie de pétition. Après examen de la dite pétition, il fait connaître au Gouvernement et au Parlement les suites qu'il propose d'y donner. Voilà pour le principe. Dans la réalité, nous ne sommes pas encore assez réactifs selon moi. Une dynamique nouvelle s'impose qui permette au Cese de se montrer attentif à tout commencement d'expression de nos compatriotes. A tout mouvement susceptible alors de générer de notre part une auto saisine ou une résolution après débat. Il s'agit pour moi d'un sujet important de la mandature. Notre institution doit être davantage en prise directe avec les aspirations et les réactions

de nos concitoyens. J'ai confié à un vice président une mission en ce sens.

Notre position institutionnelle, mes chers collègues, nous autorise une grande liberté de penser, elle nous offre une indépendance que beaucoup pourraient nous envier. Sachons les utiliser à plein en les mettant au service de nos peuples. Nous sommes des conseils, c'est dire que nous ne sommes ni lieu de décision, ni lieu de pouvoir. Certains y verraient une faiblesse, nous considérons que c'est une force. Car nous échappons aux « jeux de rôle » du politique, à l'inverse des autres assemblées constitutionnelles. Et notre objectif n'est pas de plaire ou de déplaire, de peser dans un sens ou dans un autre : il est d'éclairer le décideur politique en lui donnant tous les éléments, en explorant des pistes nouvelles et en cherchant à dégager des convergences fortes

sans taire les points de désaccord ni exclure le débat, si difficile soit-il.

Nous nous inscrivons de ce fait dans la durée, celle qui permet la réflexion, l'étude, l'analyse, voire le recul. Une durée que nous devons savoir également mesurer au plus court si les circonstances l'imposent. Mais notre cœur de mission est bien là : convaincre la diversité des acteurs économiques, sociaux, environnementalistes et culturels qui composent nos sociétés qu'aucune réforme ne doit être entreprise sans des « études d'impact » sur les différentes variantes possibles, à court, moyen et long terme, et sans une réflexion très libre sur celles-ci, puisant à toutes les sources d'inspiration crédibles. La clé d'une bonne politique est souvent dans sa préparation. Nous devons et pouvons être cette clé là.

Il est maintenant temps pour moi de conclure. Je ne voudrais pas abuser de votre hospitalité même si je me sens un peu comme chez moi parmi vous. Sans doute du fait que nous partageons beaucoup à l'évidence: notre mission vis à vis de la société, l'esprit dans lequel nous l'abordons, les difficultés que nous rencontrons. J'ai envie d'ajouter la volonté commune de renforcer notre collaboration. Au nom de ce qui nous unit. Et sans doute dans le respect de ces deux principes simples et intemporels que l'on doit à Euripide, tragédien grec de l'Antiquité: « Aucun d'entre nous ne sait ce que nous savons tous ensemble. Aucun d'entre nous n'est plus intelligent et fort que l'ensemble d'entre nous ».

Je vous remercie de votre attention